



DATE :	10/03/2008 08:52	N° Dernière page :	7
ORIGINE :	DSI	N° Version :	V 2.0
TYPE :	Procédure	REFERENCE :	
AUTEURS :	S. Renon, E. Goulas	DIFFUSION :	DSI - DCO

Notes techniques



Préconisations pour l'utilisation du Service de Gestion des saillies sur Internet



HISTORIQUE DES MISES A JOUR

Version	Auteur	Objet ou pages modifiées	Date
V 1.0	S. Renon	Création	26/10/2007
V 2.0	E.Goulas	MAJ Préconisations fonctionnelles	10/03/2008



SOMMAIRE

Notes techniques	1
1. Poste client.....	4
1.1. Configuration acceptée.....	4
1.1.1. Ordinateur	4
1.1.2. Système d'exploitation	4
1.1.3. Navigateur.....	4
1.2. Configuration recommandée.....	4
1.2.1. Ordinateur	4
1.2.2. Système d'exploitation	4
1.2.3. Navigateur.....	4
2. Connexion Internet.....	5
3. Outils nécessaires	6
4. Préconisations fonctionnelles	7



1. Poste client

1.1. Configuration acceptée

1.1.1. Ordinateur

Processeur : Intel pentium 4 ou équivalent.

Mémoire vive: 128 Mo minimum.

Carte graphique : résolution minimale 1024 * 768.

Carte son : intégrée.

Disque Dur : 10 Go

1.1.2. Système d'exploitation

Windows Xp SP1.

1.1.3. Navigateur

Internet exploreur version 6.

Firefox 1.5.

1.2. Configuration recommandée

1.2.1. Ordinateur

Processeur : Intel Core 2 duo ou équivalent.

Mémoire vive: 512 Mo minimum.

Carte graphique : résolution minimale 1024 * 768.

Carte son : intégrée.

Disque Dur : 10 Go

1.2.2. Système d'exploitation

Windows Xp SP2.

1.2.3. Navigateur

Internet exploreur version 7.

Firefox 2.0



2. Connexion Internet

L'ensemble des connexions ADSL disponible sur le territoire français convient pour la consultation du portail Internet des Haras nationaux.

Néanmoins nous recommandons **au minimum un débit de 2Mo** pour pouvoir profiter pleinement de l'ensemble de nos services.



3. Outils nécessaires

Pour utiliser le service de gestion des saillies sur Internet, il faut un ordinateur (**MacIntosh non compatible**) connecté à Internet (Haut débit type ADSL), muni d'une imprimante, équipé des outils suivants :

- **Internet Explorer, version 6 minimum** ou **Mozilla Firefox version 1.5 minimum** pour naviguer sur l'application
- Une **adresse e-mail fonctionnelle**, à nous communiquer dès le début de la saison, elle vous servira à recevoir les documents de saillie.
- **Le logiciel Acrobat Reader version 5 minimum** pour lire les documents de saillie.
- **Un logiciel de décompression des fichiers ZIP** pour ouvrir les fichiers contenant les documents de saillie (Windows XP dispose de cet outil par défaut).



4. Préconisations fonctionnelles

Le service de gestion des cartes de saillies sur Internet n'est pas disponible pour les baudets et les étalons de trait.

Il ne permet pas non plus de gérer les saillies avec transfert d'embryon.

Les échanges de cartes avec les centres de mise en place non informatisés ne sont pas gérés. Vous devez faire une demande de liasse papier (autant que de juments à faire saillir) auprès du Haras le plus proche de chez vous. Ces cartes supplémentaires sont gratuites. Envoyez les liasses au centre d'insémination pour qu'il déclare les saillies par courrier. Une fois saisies au SIRE, elles seront visibles dans le tableau de suivi de vos transferts de cartes et vous pourrez éditer la déclaration de naissance.

Une partie de l'application a été optimisée pour la saison de monte 2008. Mais le temps d'affichage des pages est optimal pour les étalons ne dépassant pas plus de 40 juments.

Nous vous conseillons de réaliser vos saisies au fur et à mesure que les saillies sont réellement réalisées. L'outil n'est pas prévu pour une utilisation en saisie de masse.

Les temps d'affichage des pages sont meilleurs en dehors des heures ouvrées (moins d'utilisateurs connectés).

Attention ! Plusieurs cas posent problème :

Si deux mandataires différents envoient de la semence d'un même étalon dans un même centre de mise en place, les cartes utilisées en premier par le centre de mise en place sont celles qui auront le plus petit numéro. Le Centre de mise en place **ne peut pas** choisir les cartes du mandataire, l'ordre des cartes utilisées ne tient pas compte de la date d'envoi des cartes par le mandataire.

Cas plus exceptionnel :

L'attribution des numéros de carte est perturbée si le mandataire d'un étalon reçoit des cartes de ce même étalon gérées par autre mandataire.

NB : Si vous êtes mandataire de l'étalon, vous pouvez faire une demande de cartes supplémentaires depuis la liste des cartes de votre étalon.